

Sanofi se place à l'avant-garde de la finance durable dans le secteur pharmaceutique avec la signature de ses deux premières lignes de crédit renouvelables indexées sur des indicateurs de développement durable

- * Sanofi a refinancé et prolongé avec succès deux lignes de crédit syndiquées pour un montant total de 8 milliards d'euros.
- * Sanofi est la première grande entreprise pharmaceutique à intégrer des critères environnementaux et sociaux à ses lignes de crédit renouvelables et à les indexer sur des indicateurs de développement durable.

PARIS – Le 9 décembre 2020 - Sanofi se place à l'avant-garde de la finance durable dans le secteur pharmaceutique avec la signature de ses deux premières lignes de crédit renouvelables indexées sur des indicateurs de développement durable.

Ces deux facilités de crédit s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de Sanofi visant à garantir ses sources de financement à long terme :

- Une nouvelle ligne de crédit renouvelable de 4 milliards d'euros arrivant à échéance en décembre 2025, assortie de deux options d'extension d'un an chacune.
- Une modification de la ligne de crédit renouvelable de 4 milliards d'euros arrivant à échéance en décembre 2021, en lui adjoignant deux options d'extension d'un an chacune.

Ces deux lignes de crédit renouvelables intègrent un mécanisme d'ajustement de la marge du crédit lié à deux indicateurs de la performance de l'entreprise en matière de développement durable : sa contribution à l'éradication de la poliomyélite et la réduction de son empreinte carbone.

Conformément à sa volonté d'inscrire le développement durable dans sa stratégie *Play to Win*, Sanofi a décidé de lier une partie de son financement à long terme à la réalisation de deux de ses principaux engagements, entre aujourd'hui et 2025 :

- Sa contribution à l'éradication de la poliomyélite, dans le droit fil de la participation de Sanofi à l'ultime étape de la longue lutte engagée pour éradiquer cette maladie.

- Une réduction de 30 % de ses émissions de gaz à effet de serre (des scopes 1 et 2) conformément à son objectif validé par SBTI (réduction de 55 % des émissions d'ici à 2030 par rapport aux émissions de 2019), aligné sur le scénario du réchauffement climatique planétaire à 1,5 degré Celsius.

Le caractère innovant de cette opération tient à l'engagement que prend Sanofi d'investir chaque année une contribution fixe dans les activités de la Fondation Sanofi Espoir ou du programme *Planet Mobilization* de l'entreprise pour financer des projets environnementaux et sociaux et optimiser son impact sur les deux objectifs précités. Si Sanofi réalise ses objectifs de performance annuels en matière de développement durable, les banques prêteuses lui accorderont une réduction sur la marge du crédit pour soutenir cette contribution.

« Nous avons profité du refinancement de nos lignes de crédit de 8 milliards d'euros pour les lier à notre performance en matière de développement durable », a indiqué Jean-Baptiste de Chatillon, Directeur Financier de Sanofi. « Avec cette première opération indexée sur des indicateurs de développement durable, Sanofi est l'une des premières entreprises du secteur pharmaceutique à introduire des critères de finance durable dans sa stratégie de financement. A la fois bien faire et faire le bien est inscrit dans notre ADN. Nous sommes convaincus qu'il s'agit là de la première étape d'une initiative durable et prometteuse qui témoigne de la mobilisation de toutes les forces vives de Sanofi en faveur du développement durable. »

« Nous sommes très heureux d'inaugurer notre engagement en faveur de la finance durable avec ces deux facilités de crédit », a déclaré Laurent Lhopitallier, Responsable, Coordination et Reporting RSE de Sanofi. « Premier fournisseur de vaccins IPV¹ pour les pays bénéficiant du soutien de GAVI - l'Alliance du vaccin², Sanofi joue depuis le début un rôle essentiel dans les activités d'éradication de la polio, une des priorités de l'Organisation mondiale de la Santé. La dernière étape vers l'éradication de la polio est encore éloignée et Sanofi a pris des engagements significatifs pour que cet objectif devienne réalité. Le changement climatique étant intimement lié à la santé, Sanofi a un rôle important à jouer en tant qu'entreprise de santé, c'est pour cette raison que nous nous engageons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre tout au long de notre chaîne de valeur. »

La restructuration de ce refinancement a été coordonnée par BNP Paribas ; la Société Générale et UniCredit Bank AG en sont les coordinateurs développement durable.

¹ Vaccin polio inactivé

² GAVI est une organisation internationale créée en 2000 afin d'assurer aux enfants vivant dans les pays les plus pauvres du monde, un meilleur accès aux vaccins nouveaux ou sous-utilisés - <https://www.gavi.org/>

À propos de la Fondation Sanofi Espoir

Créée en 2010, la Fondation d'entreprise Sanofi Espoir a pour mission de réduire les inégalités en santé, en France et à l'international. Ses actions visent l'amélioration de la santé des populations les plus vulnérables, et notamment celle des enfants. Elles viennent servir sa vision d'un monde dans lequel chacun a une chance de naître, de grandir et de se maintenir en bonne santé. Cette ambition se décline à travers quatre axes stratégiques : la santé maternelle et néonatale, les cancers pédiatriques dans les pays à revenu faible et intermédiaire, l'accès aux soins pour les populations les plus vulnérables en France et la réponse aux crises humanitaires.

À propos du programme *Planet Mobilization* de Sanofi

Le programme environnemental de Sanofi, *Planet Mobilization*, a pour but d'évaluer et de minimiser les impacts directs et indirects des produits de l'entreprise sur la santé humaine et l'environnement, à toutes les étapes de leur cycle de vie. Les questions relatives au changement climatique et au développement durable font partie de la culture de Sanofi ; l'entreprise s'emploie à les intégrer dans ses processus de prise de décisions et à évaluer et minimiser les impacts de ses activités sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. L'Organisation mondiale de la Santé s'attend à ce que le changement climatique entraîne près de 250 000 décès supplémentaires chaque année entre 2030 et 2050.

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

Relations Médias

Marion Breyer
Tél.: +33 (0)1 53 77 46 46
marion.breyer@sanofi.com

Relations Investisseurs - Paris

Eva Schaefer-Jansen
Arnaud Delepine
Yvonne Naughton

Relations Investisseurs – Amérique du Nord

Felix Lauscher
Fara Berkowitz
Suzanne Greco

Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45
investor.relations@sanofi.com
<http://www.sanofi.com/en/investors/contact>

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2019 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2019 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.